

DE L'ABONNEMENT. La Haye. Provinces. 26 fl. 30 fl. 14 16 7 8

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION, à La Haye, Lager Nieuwstraat, derrière le Prinsengracht (Noordzijde) BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES, Chez M. Van Weelden, libraire, Spui, à La Haye.

LA HAYE A Mars.

principaux argumens que l'on a fait valoir contre le loi financier, était que l'emprunt volontaire ne se ferait pas, et qu'il serait par conséquent impossible l'exécution de l'impôt extraordinaire. Les députés ont démontré que cette assertion ne s'appuyait sur aucune base solide. L'honorable M. Boreel van Hogelanden, a dit l'emprunt est de 127 millions de florins. Mais il faut d'abord déduire de cette somme, 10 millions provenant de l'offre faite par le public, et 78 millions payant être versés en certificats de la dette publique, et 33 millions en billets de trésor, il ne reste que 16 millions que QUINZE MILLIONS de florins. Et l'on osera prétendre que la Hollande est hors d'état de fournir une pareille somme, dans l'espace de 18 mois? On a-t-on répondu à cela, ce n'est pas le manque de moyens, c'est le manque de bonne volonté qui fera échouer l'emprunt. Et ce qu'osent nous dire des journaux qui soutiennent que l'emprunt est la seule planche de salut, et qu'à son défaut, la non-exécution de l'impôt sera une mesure fatale et déplorable.

dam, par les francs-maçons, à Groot-Prinsent. Grand nombre de frères des environs sont venus à Amsterdam à cet effet, et après les travaux ils se sont réunis à un splendide banquet, où on a porté avec enthousiasme des toasts à S. M. le roi et à S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas.

Durant le mois de février passé, 34, 203 voyageurs ont fréquenté le chemin de fer hollandais, dans ce nombre sont 7985 personnes qui ont fait le voyage direct d'Amsterdam à La Haye. Le produit total du mois de février est de fl. 29,845,851. Le nombre des voyageurs du chemin de fer pendant les deux derniers mois a été de 69,416, et le produit s'est élevé à fl. 60,312,01.

On écrit de Maestricht, le 29 février: Un grand nombre de notables étaient réunis hier à l'Hôtel-de-Ville pour entendre un rapport de la commission nommée en 1841, afin d'examiner un projet de chemin de fer de Maestricht à Aix-la-Chapelle, et, sur la proposition qui en avait été faite, nommer un nouveau comité pour former avec celui qui a été nommé à Aix-la-Chapelle, la semaine dernière, une administration provisoire chargée de constituer une société afin de demander la concession de ce chemin de fer.

L'assemblée, satisfaite des renseignements qui lui ont été soumis, a résolu à l'unanimité les quatre membres sortans; c'étaient MM. W. Clermont, Th. Schrammen, H. Seydlitz, P. Regout; elle leur a adjoint M. M. Bonhomme, comme 5^e membre. Nous savons déjà que le comité d'Aix-la-Chapelle doit arriver aujourd'hui, afin de procéder à l'installation de l'administration provisoire et faire ce qui est nécessaire pour arriver à l'établissement du rail-way.

D'après les communications que la première commission a faites hier, il paraîtrait que les secours du gouvernement, de la province et des communes seront demandés. Nous croyons que cette entreprise, dont l'utilité générale ne peut être méconnue, sera certainement favorisée par tous les amis du Limbourg.

On écrit de Bruxelles: Pour honorer la mémoire de M. Falck, ancien ambassadeur des Pays-Bas en Belgique, on vient de frapper une fort belle médaille due à l'intelligent burin de M. Wiener de Venloo, qui a publié dernièrement une magnifique médaille représentant S. A. R. Mgr. le duc de Brabant. La tête du savant diplomate est reproduite avec beaucoup d'expression; elle est d'une ressemblance parfaite. Le revers de cette médaille porte: Quod sui memor Belgium fecit morando. Cette inscription entoure la Déesse de l'histoire écrivant sur ses tablettes le nom de Falck. Exécutée avec beaucoup de goût et d'intelligence, cette médaille place M. Wiener au premier rang des meilleurs artistes en ce genre.

On écrit de Scilly, 28 fév. Le 3 mâts hollandais Nickerie, capitaine Haweg, allant de Samarang et Batavia à Rotterdam, s'est perdu dans la nuit du 20 courant, sur les Western-Rocks, de cette île. L'équipage a péri, à l'exception de deux hommes. La cargaison est entièrement perdue, et peu de chose du matériel pourra être sauvé.

Rupture en mer du paquebot à vapeur en fer Elberfeldt.

L'application de la vapeur à la navigation de haute mer, en provoquant le génie des inventeurs, a amené, dans la construction des bâtimens, diverses modifications plus ou moins importantes. Pour ne citer que les principales, les dimensions données par l'ancienne pratique ont été démesurément agrandies, notamment en longueur, et l'on sait que la substitution du fer au bois, adoptée en Angleterre, a, dans ces derniers temps, pris une grande extension. Toutefois, ces modifications, dont les premiers essais avaient coûtés les avantages, sans révéler les inconvéniens qu'un long service peut bien faire connaître, paraissent encore avoir besoin de la sanction de l'expérience.

L'exemple remarquable dont nous allons exposer les circonstances, n'est pas sans doute un argument concluant et décisif contre les nouveaux systèmes de construction; mais on ne saurait se dissimuler qu'il met en évidence des dangers qui jusqu'ici, avaient été méconnus, et montre la nécessité de revenir aux bâtimens de bois, dans les cas où l'on ne peut éviter, dans certaines circonstances, le profit de la légèreté et de la vitesse.

Le navire Elberfeldt, construit en fer, est parti de Brielle, le 22 courant, pour l'Angleterre, sous le commandement du capitaine Stranack, de la compagnie générale de navigation à vapeur. Il avait sous ses ordres le capitaine général de navigation à vapeur. Il avait sous ses ordres le capitaine général de navigation à vapeur. Il avait sous ses ordres le capitaine général de navigation à vapeur.

En approchant des côtes d'Angleterre, M. Bush fit observer au capitaine Stranack que le navire ne se comportait pas aussi bien qu'au départ de Brielle, et qu'il semblait tressaillir en marchant. A peine cette remarque était-elle exprimée qu'il devint évident qu'elle n'avait que trop de fondement. M. Bush pria le capitaine de faire immédiatement parer les embarcations, car il était convaincu que le bâtiment, construit en fer, laisserait à peine quelques minutes de délai pour sauver l'équipage.

Tandis que cette conversation s'échangeait rapidement, l'événement éclata. L'Elberfeldt se rompit complètement en deux par le milieu. M. Bush lança sur le pont en criant: Tout est perdu! arrêtez les machinistes! hors des embarcations! et lui-même, ainsi que deux autres personnes, se jetèrent dans le canot, et le firent remonter.

Après son immersion, M. Bush mit alors le nez de l'embarcation dans le vent, et se dirigea vers le rivage, afin de pouvoir donner du secours à ceux qui se trouvaient dans le canot. L'équipage du canot appela le capitaine Stranack, qui se trouvait sur le rivage, et l'engagea à venir le rejoindre. Ce fut alors les plus terribles scènes qui se présentèrent. Les chaudières, écrasées par le poids des machines, se brisèrent, et le bâtiment se désagrégea.

feuilleton du Journal de La Haye. — 4-5 mars 1844.

LA FLORIDE. (1)

X. — La chasse aux éléphants.

Aux premières teintes pâles qui se dessinèrent dans les constellations de l'Occident, les chasseurs sortirent du bois. Willy avait indiqué les dispositions de l'attaque à Nizam, lequel ne demandait rien de mieux que de lui obéir quelquefois, dans le cas de stratégie sans importance à ces yeux. Les chasseurs s'avancèrent en deux bandes disposées en forme de V, s'avançant chacune d'homme à homme, à la distance de soixante pas. Nizam marchait le dernier pour diriger les deux ailes dont il était le pivot. Willy s'était placé à la pointe gauche du V, et il avait invité sir Edward à lui servir de pendant par rapport sur la pointe droite, avec une lacune intermédiaire d'un quart de portée de carabine. Le terrain, hérissé d'arbustes et de plantes grasses et épineuses, ralentissait la marche des chasseurs dans les ténèbres; mais au lever du soleil, on avança rapidement. Rien n'était changé dans le paysage de la veille. A droite et à gauche les collines encadraient la plaine. L'horizon du nord s'attristait encore de sa montagne grise, nue, faillée en pièces comme un chantier de géans; et aux limites de la végétation, la même forme vivante, découverte avant la nuit, se transportait, plutôt qu'elle ne marchait à travers des quartiers de roche de sa nuance et des masses de cactus, d'euphorbes et de genêts. Nizam plaça son petit doigt sur sa lèvre inférieure et imita le prélude de l'air du Bengali, quise réveille sur la cime du Tangamaram. A ce signal, les chasseurs s'arrêtèrent. Le serviteur indien, roi du désert, se courba sous les branches des arbustes, et se donnant la taille et la pose écartelée de Vishnou, il courut avec l'agilité d'un lézard jusqu'aux pieds de Willy. Le fils de Jonathen mit son oreille droite sur les lèvres de Nizam, qui lui dit: Maître, si cet éléphant n'est pas magicien ou fou, il y a quelque grand danger dans les environs. Je n'ai rien vu de semblable dans ma vie. L'animal s'est promené toute la nuit à la même place, comme le Fakir-Tody devant la pagode des Cendres de Ravana. Cela te mon esprit, Maître, il ne faut pas que cette sentinelle rentre au camp. Maître, votre œil n'a jamais égaré une balle; il s'arrêterait dans l'air l'aile du colibri; il ne manquera pas cette fois l'oreille du plus beau des éléphants. Notre chasse dépend de ce premier coup. C'est entendu, Nizam, dit Willy, sur un ton bas et voilé par une émotion extraordinaire. Maintenant, éloignez-vous et comptez sur le double canon de ma carabine.

— Maître, vous ne tirez pas deux fois, j'en suis sûr. — Peut-être, Nizam. Le serviteur jeta un regard de surprise sur le visage pâle de Willy, et quoique chef, il obéit au signe de son jeune maître, qui lui ordonnait de se retirer promptement. L'organe, la pâleur et le signe de Willy parurent fort mystérieux à Nizam. Les deux lignes de chasseurs se remirent en marche, en s'éclaircissant à chaque pas vers les deux extrémités, à mesure qu'elles s'approchaient de l'éléphant mystérieux. La carabine à deux coups de Willy s'abattit à niveau des arbustes, de manière à dérober sa direction. Quatre coups de feu retentirent presque en même temps. Après le quatrième, sir Edward qui dépassait, de toute la hauteur de son buste, les massifs de genêts, se baissa pour ramasser son chapeau de paille, emporté par une balle; mais les autres chasseurs ne remarquèrent pas cet incident: tous les yeux étaient fixés sur l'éléphant et sur Willy. Nizam s'écria: Je ne reconnais plus notre Willy; ses deux coups se sont perdus! Hourra pour sir Edward! les siens ont porté, mais sur la cuirasse du col. Sir Edward et Lorédan s'élançèrent par derrière les arbustes, pour secourir Willy sur lequel se précipitèrent deux éléphants surpris. Lorédan s'arrêta à chaque élan, pour attendre une balle à l'oreille de l'éléphant; mais Willy et le colosse étant sur le même point, le doigt n'osa pas presser la détente. La même crainte retenait les autres chasseurs. Sir Edward, le pistolet au poing, cria: Ne tirez pas! Il faut tuer l'éléphant, comme fit Eléazar Machabée à la bataille de Modin! Willy, à dix pas du monstre, poussa un cri, et laissa tomber ses armes. Nizam, d'une voix de tonnerre, fit entendre ces mots: Arrêtez-vous tous! Les jeunes sauvages obéirent à l'ordre du chef indien. Sir Edward et Lorédan, dominés par leur ardeur, n'entendirent pas le cri de Nizam, et continuèrent de bondir, avec des efforts surhumains, par dessus les broussailles de la plaine. Une pâleur mortelle couvrit subitement leurs visages, car ce qu'ils aperçurent donnait la terreur. L'éléphant sautait et se trompe le jeune Willy, le balançant sur sa tête, comme un chalumeau de riz, il le plaça légèrement sur son col, en élevant ses larges oreilles, qui servaient de point d'appui aux mains du chasseur. En un instant tout cela fut fait. Sir Edward et Lorédan n'étaient plus qu'à la distance de douze élan, et ils entendirent, avec une surprise inexprimable, ce cri de Willy: Arrêtez, chasseurs, ne tirez pas! Disant ces mots, le fils de Jonathen fendait l'air, assis aux deux bords d'un précipice vivant, avec l'assurance et l'aplomb d'un cavalier habitué à cette équitation formidable. Lorédan et sir Edward, immobiles sur la place où la voix de Willy les avait cloués, suivaient d'un œil stupide la plus étrange des courses au clocher. Le quadrupède géant se dirigeait vers l'horizon du midi, avec l'intelligence d'un voyageur qui sait son chemin; il eut bientôt franchi la plaine, et nos chasseurs le virent disparaître dans le lointain, sous la voûte du bois de mimosas, comme un aérostat entraînant sur son dôme un intrépide aéronaute. — On a beau vouloir ne s'étonner de rien, — dit sir Edward en rajustant sa toilette à chaque phrase, et en essuyant son front et ses cheveux ruisselant de sueur, — j'avoue que, cette fois, il y a de quoi s'étonner, quand même on serait lord Bolimbroke!... La vie vous joue de ces tours là... Reprenez haleine, Lorédan... respirez avant de parler... Vous alliez vous précipiter sous le ventre de l'éléphant, n'est-ce pas, Lorédan?... C'était mon intention aussi... La

Bible a tout prévu... Je songeais à l'éléphant d'Antiochus Eupator, tué par le même procédé... Voilà un beau début de chasse!... C'est l'éléphant qui chasse à l'homme... Avant la fin du jour, nous serons tous cornacs malgré nous... Je veux noter ce fait pour le publier à Londres, s'il me prend fantaisie quelque jour de me refaire savant... Bon! voici Nizam et les autres qui viennent nous rejoindre... Attendez-les... Nizam nous donnera une explication... il explique tout, lui... Quelle, accablante chaleur!... Lorédan, je n'ai rien vu de semblable dans l'histoire naturelle de Saavars... Enfin mentionne-t-il ce genre de chasse à son chapitre éléphant?... Vous regardez mon chapeau, Lorédan?... Il est accroché à l'épine d'un cactus, et le voilà troué... — On dirait le trou d'une balle, Edward... — Ah! mon ami, les éléphants sont capables de tout. Il était peut-être armé d'une carabine, celui-là. Nizam arriva sur ces mots, à la tête des autres chasseurs: son visage était assez calme, et sir Edward, qui était enfin arrivé au jour de surprises, comprit pas cette attitude calme du serviteur indien après la catastrophe de Willy. — Sir Edward, dit Nizam en saluant par un geste respectueux, vous avez tiré deux balles superbes; j'ai vu trembler deux fois l'oreille gauche de la bête. Vous avez effleuré l'épiderme vulnérable. Mais Willy a été fort heureusement malade aujourd'hui; sa main a tremblé. Quel désespoir s'il avait eu son coup d'œil d'habitude! il ne se serait pas consolé. — Bon, dit sir Edward, l'énigme se complique. La journée commence bien... Vous dites donc, Nizam, que Willy ne se serait pas consolé s'il eût tué cet animal? — Vous n'avez donc pas compris cette scène, sir Edward? — Je vous attendais, Nizam, pour l'explication. — Elle est bien simple, sir Edward. L'autre jour, ne vous a-t-elle pas raconté l'histoire de notre pauvre Jémidar, l'éléphant de miss Elmira? — Ah! j'y suis, maintenant, ou à peu près... — C'est notre Jémidar qui a reconnu Willy et qui l'emporta à la Floride. — Nizam, la scène me paraît encore plus inexplicable après votre explication. — Comment? sir Edward. — Voici: Jémidar, vous l'avez vu mort et inhumé au cimetière de ses ancêtres; il est ressuscité. A la rigueur, cela se conçoit... mais je ne conçois pas que cet éléphant se promène ainsi, nuit et jour, en broutant le cityue, avec cette mélancolie de veuvage, qui n'a point d'exemple chez les humains. Au reste, sa douleur ne l'a pas maigri. — Eh! sir Edward, vous connaissez mieux les tigres que les éléphants! Dans une heure, vous comprendrez Jémidar comme j'ai déjà compris... Regardez cette montagne nue et sablonneuse dans tous ses creux. C'est la pointe d'une longue chaîne qui coupe deux vallons sans fin. Les lions et les éléphants se sont partagé, comme à l'amiable, ces deux domaines. Il faut bien que chacun vive. Les lions occupent les solitudes de l'ouest, dans le voisinage des forêts et des lacs où passent les gazelles; les éléphants, animaux solaires, se contentent des pâturages de l'est; il y a bien çà et là quelques ducs isolés en les mauvaises têtes des deux nations; on trouve des gens hargneux partout; mais l'immense majorité de ses quadrupèdes a du bon sens, et en général, la troupe respecte la gniffe. Cependant cette région de l'est n'a pas toujours été le domaine des éléphants; il y a eu une émigration qui remonte aux chasses de l'ainé des Jonathen. Voyez-vous à gauche, sir Edward, cette queue grise, à l'horizon, par

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

n'aurait pas la même cause, et propose des mesures pour interdire dorénavant la construction de ces bâtimens, auxquels on donne aujourd'hui une longueur exagérée.

Politique étrangère.

On mande de St.-Petersbourg à la Gazette d'Augsbourg, que le cabinet russe a déclaré, pour étroitement aux yeux du cabinet de Vienne pour ce qui concerne la politique générale, bien que cette déclaration s'étende à toutes les questions politiques, elle paraît principalement avoir été faite par rapport à la question espagnole, à l'égard de laquelle un autre cabinet allemand (la Prusse) avait, dans le dernier temps, montré quelque hésitation, en paraissant moins disposé qu'autrefois à suivre la même ligne de conduite qu'autrefois, non pas que ce cabinet aurait agi ainsi parce qu'il ne partage plus les principes qui ont empêché jusqu'à présent les cours conservatrices de reconnaître Isabelle II, mais parce que la prédominance qu'exercent deux puissances maritimes dans la Péninsule, aurait éveillé sa sollicitude et lui aurait fait penser, que rompre des relations politiques avec l'Espagne serait un moyen de neutraliser l'influence de la France et de l'Angleterre.

Affaires de Taïti.

Voici encore trois des pièces déposées aux archives de la chambre des députés.

Le contre-amiral commandant-en-chef la station de France dans l'Océan-Pacifique, à S. M. la reine Pomaré.
Baie de Papeïti, frégate la Reine-Blanche, le 4 novembre 1843.

Madame,
J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date de ce jour, et je m'empresse d'y répondre.
J'ai l'honneur d'informer Votre Majesté que l'on s'efforce toujours, et très-malheureusement, à lui inculquer des principes faux et de tous points contraires au droit des gens et aux intérêts de Votre Majesté et de son peuple.
Du jour où la reine Pomaré a signé la demande du protectorat de la France et le traité conclu avec moi le 9 septembre 1842, elle était irrévocablement engagée envers la France, et n'avait plus, de ce moment, le légitime pouvoir de faire un acte de souveraineté à l'égard des étrangers, puisqu'elle avait abandonné la souveraineté extérieure des îles de la Société à S. M. le roi des Français, et elle n'avait pas non plus le pouvoir d'apporter le plus petit changement à l'état des choses existant au moment du traité, jusqu'à ce que la réponse officielle de S. M. Louis-Philippe fut connue.
Tel est le droit des gens, telle est la vérité, tels sont les principes dont on ne peut s'écarter sans blesser la loi des traités. Toute personne qui a pu dire le contraire à Votre Majesté a commis un acte offensant pour le roi de France. C'est, en quelque sorte, une véritable hostilité envers nous, et je dirai même envers Votre Majesté, puisqu'on cherche à l'entraîner à faire des actes contraires à son honneur, puisque sa foi était engagée, et qu'on persistant dans son refus, Votre Majesté s'expose à des conséquences graves et à prolonger les maux de son peuple, dans l'intérêt duquel pourtant le protectorat a été fondé.
Bien loin de vouloir empêcher Votre Majesté d'arborer un signe de souveraineté qui fasse reconnaître sa royale demeure, j'ai eu le plaisir de l'empêcher par ma lettre d'hier, à me faire avoir son drapeau à cet égard. Qu'elle me désigne la forme, les couleurs du pavillon qu'elle veut prendre, et je suis prêt à le reconnaître et à le saluer; personne, plus que moi, n'a de respect et de considération pour Votre Majesté.
Mais que Votre Majesté sache bien, que je ne reconnaîtrai jamais un pavillon, qui a été pris depuis la signature du traité avec le roi des Français et sous l'influence de personnes qui étaient animées d'un esprit d'hostilité à ce même traité et à la France.

Dans le refus que je fais à cet égard il n'y a rien de personnel pour Votre Majesté, et si elle veut bien réfléchir un instant, son bon esprit et sa haute intelligence lui feront voir que je ne puis faire autrement. Que Votre Majesté se rappelle à ce sujet les faits suivants pour elle et pour son peuple, veuille seulement faire un changement quelconque, substituer, par exemple, une couronne d'étoiles d'or ou d'étoiles blanches à la couronne massive qui est dans le pavillon actuel, et au même moment, et à l'heure qu'elle me signifierez, je m'empresse de lui rendre les honneurs royaux.

Laïssé la divine Providence porter la vérité dans l'esprit de Votre Majesté, et lui faire comprendre enfin quels sont ses intérêts et ceux de son peuple!
Je suis avec un profond respect, de Votre Majesté, le très-humble et très-obéissant serviteur,
Signé, A. DUPETIT-THOUARS.

La reine Pomaré à l'amiral Dupetit-Thouars.
Papeïti, 4 novembre 1843.

Amiral,
J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite relativement au pavillon. M. Carpegna m'a aussi rapporté tout ce que vous l'aviez chargé de me dire.
Je ne puis en aucune manière me rendre à la demande que vous me faites d'amener mon pavillon; il porte l'emblème de ma souveraineté. Tel est le motif pour lequel je tiens à le conserver. En outre, le traité ne stipule rien à l'égard du pavillon.
Toute personne qui porterait atteinte à mon pavillon serait coupable.
Recevez, etc.
Signé, POMARÉ.

La reine Pomaré à l'amiral Dupetit-Thouars.
Papeïti, le 5 novembre 1843.

Monsieur l'amiral,
J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite. Vous pensez que je me laisse guider par les conseils des personnes qui m'entourent et qui ne sont point favorables aux projets de la France, me dites-vous, et qui pourraient même attirer de grands malheurs sur ma personne et sur mon peuple. Vous vous trompez entièrement; j'ai agi d'après ma propre impulsion. Quant au pavillon que j'ai adopté, s'il porte une couronne, c'est parce que j'ai désiré qu'il en fût ainsi, et que cet emblème rappelle celui de ma souveraineté: tel est le motif pour lequel je désire le conserver.
Je désire voir mon pavillon flotter comme par le passé, sans que nul changement y soit apporté. Rien n'est stipulé à cet égard dans le traité; aussi ne dois-je avoir aucune crainte. Le seul motif qui m'ait engagé à donner ma signature, le 9 septembre 1842, était la crainte d'exposer mon peuple à quelque malheur.
Recevez, etc.
Signé, POMARÉ.

La chambre des députés a terminé la discussion de l'affaire de Taïti. Il paraît que l'opposition n'avait pas tardé d'abord de regagner le terrain que le discours de M. Guizot lui avait fait perdre. M. Billault a expliqué les faits d'une toute autre façon que M. le ministre des affaires étrangères, et l'intervention de M. l'amiral Mackau n'a pu atténuer l'effet de ses paroles. Mais ce qu'il y a surtout de grave, c'est que M. Dupetit-Thouars a épousé la cause de l'opposition, et qu'en enlevant au cabinet l'appui des voix dont il dispose, il a compromis la majorité ministérielle.
A la fin de la séance du 29 février, M. Ducos a proposé que « la chambre, sans approuver la conduite du cabinet, passât à l'ordre du jour. » M. Guizot a fait les plus grands efforts pour parvenir à écarter le vote dans cette séance; il a réussi, et dans la séance du 1^{er} mars toute la discussion, à laquelle ont successivement pris part M. Ducos, Guizot, d'Angeville, Mermilliod, Sebastiani, Ayllies et de Gasparin, a porté sur l'ordre du jour motivé, proposé par M. Ducos.

M. Guizot a gagné sa cause. Après avoir entendu de nouvelles explications données par lui, et malgré l'intervention de Thiers, la chambre des députés a rejeté la motion de M. Ducos.

Vingt membres avaient réclamé le scrutin secret. Le nombre des votans était de 420, majorité absolue; 271, boules blanches pour la proposition 107; boules noires 233.
La question ministérielle avait été, cette fois, nettement posée par l'opposition, nettement acceptée par le cabinet, et nettement résolue par la majorité. La chambre n'a pas voulu renverser le ministère; elle a voulu se tenir au-dessus de ces petites rivalités de personnes qui n'intéressent qu'indirectement la France.
Voici ce que dit à ce sujet *La Presse*: La majorité ne veut faire que ses propres affaires. Un ministère existe; elle ne le pas qu'il soit parfait, elle ne croit pas qu'il soit infaillible; elle croit que le ministère qui prendrait sa place, ne serait plus infaillible, ni plus parfait; elle croit que, quel qu'il fût, ne réunirait pas dans son sein des hommes d'un talent plus élevé, et donnant des garanties de capacité plus grande. Elle tient sans illusions, et c'est parce qu'elle le soutient ainsi, dure plus de trois ans, et qu'il peut durer très-longtemps encore, qu'il a triomphé de toutes les attaques, de toutes les manœuvres, et qu'il a survécu même à ses fautes!

Voici le discours prononcé par M. Guizot:
Messieurs, la question a pris, à la fin de la séance d'aujourd'hui, un tour bien différent de celui qu'elle avait d'abord paru avoir. Ce n'est plus seulement contre la forme de l'opportunité de la résolution du gouvernement du roi qu'on s'élève, c'est le fond même de cette résolution qu'on attaque. Il s'agit d'approuver au lieu de désapprouver ce qu'a fait l'amiral Dupetit-Thouars. Plusieurs honorables membres ont dit que ce qu'il a fait, il avait le droit de le faire, et qu'il avait été obligé par la nécessité.
Il y a donc ici une question de droit en même temps qu'une question de nécessité. C'est sur l'une et sur l'autre que je veux retenir quelques momens encore l'attention de la chambre.
On a dit que M. l'amiral Dupetit-Thouars avait eu le droit de faire ce qu'il a fait, parce qu'il y avait eu, à Taïti même violation du traité, et que cette violation nous autorisait à n'en pas tenir compte de notre côté.
Messieurs, je ne pense pas qu'il y ait eu violation du traité à aucune époque, la reine Pomaré n'a refusé d'exécuter le traité; elle a toujours protesté qu'elle était prête à l'exécuter; et en s'en plaignant, tout en le déplorant, tout en déclarant qu'elle ne l'avait pas conclu de son plein gré, elle n'a jamais refusé d'exécuter; les difficultés, les entraves qu'elle a essayé d'y apporter, les objections qu'elle a essayé d'élever partent ne l'ont jamais empêchée d'en accepter l'exécution.
J'ajoute que la violation n'est pas venue non plus d'une autre source. J'ai été le premier à dire à cette tribune que de très-mauvais conseils avaient été donnés à la reine Pomaré, que de très-mauvaises influences avaient été exercées auprès d'elle pour détourner de l'exécution sincère et loyale du traité. Mais je n'ai pas eu l'hâte de faire une distinction très-importante qu'on n'a pas faite. Quand on a parlé de ces influences, de ces conseils, de ces conseils, on a dit, d'une manière générale: l'Angleterre a exercé le plus mauvais langage, messieurs, un langage inexact; il y a eu des Anglais, des missionnaires, des agens qui ont, en effet, essayé d'agir en ce sens. Le gouvernement anglais, non seulement n'a jamais fait, mais il a fait le contraire. Il nous a non seulement déclaré, à nous, qu'il n'apportait et ne voulait apporter aucun obstacle à l'exécution du traité et à l'accomplissement du protectorat; il l'a déclaré à ses agens; il a donné à sa marine des instructions en conséquence.

dessus les arbres? C'était là que les éléphants vivaient en famille, depuis la création du monde, peut-être. La voix de l'homme et les coups de carabine leur ont fait désertir cette zone. L'ainé Jonathas a pénétré jusque-là. Quelques éléphants d'humeur insouciant ont seuls persisté à garder leur ancien pays, ou ils livrent des combats acharnés aux bêtes fauves. Dans nos chasses nous ne comptons que sur ces individus isolés de la grande famille, espèce de philosophes qui s'éloignent de la société. Les grands animaux ressemblent aux arbres; que l'on coupe un arbre, on a supprimé tout le troupeau ou la forêt. Notre Jémidar est donc allé rejoindre sa grande famille, non pas vers l'ouest, du côté de cette partie de la terre, mais vers le nouveau domaine, ici, à l'est. A présent, jugez de la douleur et de l'étonnement de notre éléphant, le favori de la belle miss Elmira, lorsqu'il a vu arriver Neptunio son ancien ami, et les serviteurs de la maison qu'il a flairés de loin et reconnus. Jémidar ne pouvait pas, en conscience, demeurer avec les gens; il ne voulait ni faire du mal aux chasseurs de la Floride, ni être tué par eux. Suivez bien, sir Edward, le raisonnement de la bête. Alors, Jémidar a pris un bon parti; il a quitté sa famille et sa montagne, et s'est retiré à l'écart, de ce côté. Tout cela, par parenthèse, n'annonce rien de bon pour Neptunio et nos éclaireurs. C'est la faute de M. Willy qui, l'autre soir, a donné un ordre au lieu d'un autre, dans une distraction que je ne puis expliquer. Maintenant, me dites-vous, pourquoi Jémidar s'est-il promené un jour et une nuit à la même place, au lieu de chercher quelque abri dans ces rochers au-dessus de son toit? Cela s'explique encore. Un éléphant n'agit qu'avec une idée. Jémidar a compris que tous les chasseurs n'étaient pas avec Neptunio; il a été frappé surtout de l'absence de ses meilleurs amis, Willy et miss Elmira. Il est donc venu se placer en évidence sur la route de chasse en nous supposant, par malheur, plus d'intelligence que nous n'en avons. La pauvre bête nous faisait, l'honneur de croire que nous le reconnaissions de près, puisqu'elle nous reconnaissait de loin. En récompense, Jémidar nous a menés à sa dernière demeure. Il y a autour de nous un danger extraordinaire; Neptunio et les éclaireurs ont déjà péri peut-être, ou s'ils vivent encore, ils ont besoin de notre assistance. Sir Edward et vous, monsieur de Gessin, si vous êtes remis de cette course brûlante, nous irons où notre devoir nous dit d'aller.
— Allons! — dit sir Edward qui rechargeait sa carabine.
— Allons! — dit Lorédan, avec une voix d'écho.
Nizam se mit à la tête de la petite troupe et se dirigea vers la montagne. Les chasseurs suivirent leur guide sans plus de course.
Un large rocher de sable séparait la végétation de la plaine, et la stérilité de la montagne. Nizam reconnut quelques vestiges de pieds nus dans les endroits abrités, mais il garda pour lui cette découverte. La montagne qui, vue de loin, dédaignait ses horreurs, se révéla soudainement dans toute sa majesté sauvage. Les lignes déliées devinrent de profonds ravins; les petites taches noires se changèrent en précipices, les cailloux en blocs de Titans. Il fallut gravir ces énormes assises, qui ressemblaient aux ruines de l'escalier du ciel, au milieu de l'éblouissante brume tissée par le soleil africain.
Les chasseurs n'avaient plus que trois rangs d'assises à franchir pour atteindre le sommet de la montagne, lorsqu'un fracas, inouï dans ces solitudes, retentit avec un prolongement sonore, entre deux horizons d'échos.
— Ils sont là! s'écria Nizam.
Et il s'élança sur le plateau environné avec l'agilité d'un chamois.
En haut de cette pyramide naturelle, on découvrait une cage, de vie et de

de mort. C'était un mélange de verdure vigoureuse, de roches insurgées, de lacs éblouissans, de collines de fleurs, de montagnes à pic, de petites rivières perdues en cataractes dans des gouffres ténébreux. A l'est, deux montagnes, violemment divisées par une convulsion volcanique, laissaient voir l'Océan d'Arabie aux limites de l'horizon.
Mais ce ne fut pas cette nature prodigieuse qui étonna les chasseurs. Ce paysage charmant et formidable n'obtint pas un seul regard. Les yeux de tous se fixèrent sur un nuage de fumée qui s'élevait du milieu des roches, au pas du versant septentrional. Le plus vulgaire des choses de ce monde, un peu de fumée, était un spectacle effrayant au centre de ces solitudes. Nizam et ses chasseurs avaient compris ce signal de détresse, et ils se penchèrent sur l'abîme de l'autre côté de la montagne gravie, pour découvrir, à travers gorges, ravins et précipices, l'avant-garde des chasseurs en péril. Une nouvelle détonation d'armes était attendue au sommet de la montagne pour déterminer sur un point précis la descente de Nizam. Mais ce dernier appét d'angoisse; montait pas des profondeurs de l'abîme: c'était comme le sifflement du navire en détresse qui n'a plus de cris à jeter au rivage, et qui semble, après avoir tout épuisé, il était imprudent de quitter le sommet de la montagne, et de s'aventurer, à tâtons, sur les ruines colossales de l'escalier du nord; car Nizam et ses chasseurs, une fois engagés dans les hasards de cette pente, n'avaient aucun point de reconnaissance à consulter pour établir une direction salutaire. Après les premiers pas, essayés sur cette échelle en débris, tout allait disparaître, arbres, plaines, horizons: les yeux, les mains et les pieds ne devaient plus rencontrer que les pics gigantesques des assises, sur cette horrible montagne qu'un volcan lança autrefois vers le ciel et qui retourna comme une grêle de blocs de granit. Et puis, lorsque les chances fatales, attachées à cette descente, seraient trop tard reconnaître, dans ce labyrinthe aérien de précipices, comment remonter vers le sommet, à travers les abîmes? On s'exposait à découvrir la réalité matérielle de ces horribles rêves, où le désespoir n'a plus d'issue et se débat convulsivement sous les vâtes d'un défilé de bronze, qui s'abaisse sur le front; étirent la poitrine, supprime le regard dans les yeux, et la respiration dans le cœur.
Nizam sondait, d'un coup d'œil perpendiculaire, les mystères de ces abîmes où des créatures humaines étaient ensevelies mortes ou vivantes; et quand le dernier flocon de fumée s'élevait, il lui sembla que le fil conducteur de ce labyrinthe s'échappait à ses mains.
Sir Edward, de peur de troubler Nizam dans ses méditations, s'était retiré à l'écart, et dessinait au coin du paysage immense qui s'arrondissait autour d'eux. Lorédan inclinait la tête sur le travail de son ami, mais ses regards, contrariant l'attitude du front, traversaient vingt lieues de désert pour en vider une pensée au bienheureux horizon de ses amours.
En dessinant, sir Edward échangeait, par intervalles, quelques paroles avec Lorédan:
— N'aimez-vous pas à dessiner un paysage vierge. Lorédan?
— Oui, Edward; mais ici, non.
— Et pourquoi pas? L'atelier est beau et bien éclairé. Le paysage pose admirablement et avec un calme qui provoque le crayon. Pas un brin d'herbe ne remue. Cette nature semble se sourire à une pudeur virginale, comme une jeune fille qui voit faire son portrait pour la première fois.
— Savez-vous, Edward, que Nizam me paraît bien soucieux?
— Oh! ne vous mettez pas en peine de Nizam: il s'échapperait de l'enfer. Lorédan cette crête grise, dont Nizam nous parlait ce matin, est d'un superbe effet d'horizon: elle se découpe si bien entre l'azur doré du ciel et la verdure des arbres!... J'ai choisi ce point de vue pour l'esquisse Elmira; elle me sera gré de ce cadeau, j'en suis sûr: c'est le plus beau son intrépide père a posé les

colonnes d'Hercule du chasseur africain... Je veux aussi exposer ce paysage à la galerie nationale de Charing-Cross, avec ce titre: *Ancien royaume des éléphants*. Nous verrons ce qu'en dira Kemble dans son *Quarterly-Review*.
— Edward, mon ami, regardez Nizam; il appuie son front sur sa main, et cherche un idéal.
— Lorédan, vous êtes un homme de peu de foi, comme dit la Bible. Ecoutes! il y a en ce moment, dans les villes, des misérables bien riches, bien bien logés, bien nourris, qui commettent des crimes pour tuer le temps, des crimes anonymes et souvent exécutés. Ce soir, ces hommes s'endorment et un coup de foudre ne les écartera pas la nuit prochaine, ni demain, ni après demain. Voulez-vous que Dieu nous traite plus sévèrement, et qu'il nous écarte ici entre deux blocs de pierres ou d'éléphants, nous qui ne faisons du mal à personne, et qui dépensons tant de pas et de sueurs pour applaudir une page inédite des œuvres de Dieu? Rassurez-vous, Lorédan; nous avons échappé au feu, à l'eau, à la rivière, à la plaine; nous échapperons à la montagne; nous sommes plus près du ciel cette fois, et le ciel viendra en aide à ses voisins.
Une nouvelle décharge d'armes à feu retentit dans les abîmes, et Nizam poussa un cri de joie. De larges flocons de fumée s'élevèrent avec lenteur, colorant d'iris et d'or aux rayons du soleil. Nizam, cette fois, nota d'un coup d'œil exact les énormes assises saillantes qui dérobaient sans doute, les chasseurs de Neptunio, et ne laissant monter que la fumée de leurs carabines par des crevasses noires semblables à des cheminées de Cyclopes, et lorsque l'intelligent Indien eut posé pour ainsi dire un jalon idéal sur chaque assise du sentier abrupte qu'il allait descendre, il rassembla ses chasseurs et leur dit:
— Ecoutez-moi bien, mes compagnons. Je vais descendre le premier; quand vous me verrez arriver sur ce rocher saillant, moitié à l'ombre, moitié au soleil, et après lequel on ne voit plus rien, si je fais ce signe avec la main, vous ne devez pas descendre et venir me rejoindre; un second chasseur ne descendra qu'après le même signe que lui fera le premier; ainsi pour le troisième, le quatrième, jusqu'au dernier de tous. Si les signes étaient suspendus, ce serait une preuve que la descente serait reconnue impraticable, ou que le retour à ce sommet serait impossible. Je recommande la plus grande prudence. Je sonnerai le premier, et chacun de vous marchera dans mes pieds. Songez que, dans ces abîmes, d'autres compagnons nous appellent, et qu'ils se trouvent dans un péril qui n'a pas de nom, puisqu'il n'est impossible de le deviner.
L'assemblée d'approbation accueillit les paroles de Nizam. Edward sortit son étiquette de paysage et son *dash* avec le soin le plus minutieux, et s'avança vers le chef de la chasse: — Votre plan est bon, dit-il, mon brave Nizam; et je vous ordonne de m'ordonner de descendre après vous. Songez que je suis Anglais; et que vous devez cette faveur à un compatriote.
Nizam fit un signe respectueux d'approbation.
— Maintenant, Nizam, dit-moi, poursuis-tu sir Edward, il paraît que vous n'avez jamais suivi le chemin de précipices, dans vos chasses précédentes? Permettez-moi cette observation: était-il bien nécessaire de monter jusqu'ici, pour ne pas pouvoir ensuite descendre là-bas?
— Sir Edward, dit Nizam, cette montagne est notre chemin d'habitude pour aller au fat des éléphants. Lorsque nous arrivons ici, nous nous dirigeons à gauche, et nous descendons, par une pente assez facile, dans une vallée où nous faisons autrefois de bonnes chasses. Aujourd'hui, nous sommes obligés d'abandonner le sentier de gauche, parce que des coups de carabine nous ont blessés là-bas. Il nous faudrait un jour de marche pour tourner la montagne, à l'ouest, et arriver à bas; comme ont fait Neptunio et nos éclaireurs; mais le péril est pressant; il faut tomber par la ligne la plus courte, et nous monter nos amis en péril.

(La suite à demain.)

Les instructions sont arrivées tard; elles n'ont pas suffi à venir toutes les menées, tous les embarras dont nous avons eu à nous occuper; mais ont cependant commencé à les arrêter, et j'ai assez confiance dans la loyauté, dans la sincérité, dans le sérieux du gouvernement avec lequel nous traitons, pour être sûr que lui-même, sans aucune provocation de notre part, il fera ce qu'il faudra pour que sa loyauté domine à Taïti comme à Londres; que ses agents, de quelque nature qu'ils soient, mais qu'ils n'appartiennent à aucun établissement, à la France ou à l'Angleterre, ne soient en aucune manière traités de quelque manière que ce soit; et j'espère fermement qu'elle ne sera pas trompée. Il n'y a donc pas eu, je n'hésite pas à l'affirmer, de la part de Taïti, ni de la part de l'Angleterre, ce qu'on a appelé le droit d'appeler une violation du traité, et ce qui nous donnerait, à nous, le droit de correspondre.

Le traité subsistait donc obligatoirement pour tout le monde, obligatoire pour l'amiral Dupetit-Thouars, représentant de la France, au moment où il est arrivé à Taïti, comme pour la reine Pomaré elle-même. Y a-t-il eu une nécessité, une de ces nécessités, je le répète, pressantes, impérieuses, un de ces grands intérêts de l'état, un de ces périls imminents devant lesquels un homme dévoué et hardi doit engager pleinement sa responsabilité? Impossible de reconnaître une nécessité pareille. Permettez-moi de retrancher toute exagération des paroles, toute exagération des apparences. Il n'y a eu aucun péril, aucune difficulté réelle, aucune difficulté matérielle pour l'amiral Dupetit-Thouars, à se renfermer purement et simplement dans l'exécution du traité et l'établissement du protectorat. On vous a dit tout à l'heure, cela n'était pas plus difficile, n'exigeait pas de sa part plus d'efforts que la déposition de la reine Pomaré. Il avait parfaitement le choix entre les partis à prendre; aucune résistance ne lui était opposée ni de la part des naturels, ni de la part des forces anglaises qui stationnaient dans la rade; aucune. On ne peut donc pas dire qu'il y ait eu nécessité; et, puisqu'on a tant parlé de cette misérable question du pavillon, était-il pas aussi facile à l'amiral Dupetit-Thouars d'envoyer le pavillon qui le choquait et d'en mettre un autre à la place, laissant la reine Pomaré en possession de son territoire, qu'il la déposait elle-même?

Il n'y avait donc, messieurs, si j'ose ainsi parler, ni nécessité, ni droit.

On a parlé de l'honneur national, de notre pavillon, du devoir du gouvernement du roi de soutenir, d'appuyer, de couvrir tout de sa protection les hommes courageux et dévoués qui, dans la patrie, se dévouent aux intérêts de la grande patrie dont ils sont si loin.

Messieurs, je ne connais pas de spectacle plus triste que celui de ces justes, des sentimens nobles mis au service de l'erreur, de ce passage à l'erreur.

Toutes les idées qui vous ont été noblement et fermement exprimées à ce sujet, qui de nous ne les partage, qui de nous ne les approuve. Tous les sentimens qu'on a fait valoir ici sont dans notre cœur, aussi bien que dans le cœur des honorables préopinans qui nous voulons tous que l'appui, que la protection de la patrie, nous accompagnent partout nos marins; nous croyons tous que nous leur devons protection, force et reconnaissance pour les services qu'ils nous rendent. Mais, à côté de ce point de vue, à côté de ces intérêts qui nous touchent tous, pourquoi ne pas parler des autres? Y a-t-il un autre aspect de la question? Pendant que nos marins portent la patrie sur nos vaisseaux à 4,000 lieues, est-ce qu'il ne reste pas ici la grande patrie? est-ce qu'il n'y a pas des intérêts généraux engagés dans leur conduite, dans leurs actes? est-ce qu'il n'y a pas ici des milliers de Français sur qui un seul acte de nos marins, qui voient à 4,000 lieues de son pays, peut exercer une influence décisive? est-ce qu'il ne peut pas disposer un moment, par un seul acte, de la destinée du pays, de la paix et de la guerre, du bonheur et du malheur, de ces 35 millions d'hommes?

Pourquoi voulez-vous donc que le gouvernement, dont le devoir est de songer à tout, de tenir compte de tout, pourquoi voulez-vous que le gouvernement ne se préoccupe pas aussi de ce grand, de ce bien plus grand côté de la question? Pourquoi ne voulez-vous pas qu'il exige, je me sers à dessein du mot, qu'il exige de ces marins, qui portent partout la patrie et qui sont partout protégés par elle, qu'il exige d'eux une obéissance complète aux ordres que la patrie leur a donnés par l'organe de son gouvernement?

Pourquoi ne voulez-vous pas qu'il veille sur les intérêts dont ces marins disposent et décident comme sur leurs propres intérêts à eux?

Nous ne disons pas autre chose; nous ne demandons pas autre chose; nous voulons seulement que les ordres du gouvernement de la patrie soient exécutés partout; nous voulons que sa prudence, que sa sagesse, que sa politique, aillent partout à la suite de ces marins, en même temps que leur dévouement et leur courage.

Voilà les limites, dans lesquelles nous renfermons la question. Pourquoi nous pensons qu'on a tort, qu'on a grand tort à vouloir faire de son pays, de sortir des instructions, à vouloir qu'on se préoccupe de son compte cette responsabilité des ordres politiques du pays qui n'appartient qu'au gouvernement central.

Quant à l'honneur français, savez-vous en quoi il consiste? Ici les paroles que disait tout à l'heure l'honorable M. de Morny, savez-vous en quoi surtout réside l'honneur français? Dans la foi aux engagements, aux paroles données, dans le respect des traités, dans la considération qui s'attache au nom français. Voilà surtout en quoi l'honneur français consiste; voilà celui que tout le monde est chargé de garder, marin, législateur et soldat.

Quant au pavillon, permettez-moi un mot.

L'honneur du pavillon français n'a pas été un instant engagé; le pavillon français, le pavillon tricolore n'a pas subi un instant d'abaissement ni d'injure.

J'en dis maintenant de ce pavillon mixte que la France avait établi à Taïti; le pavillon de protectorat est toujours resté flottant sur l'île, toujours; il n'a jamais été abaissé; la reine n'a jamais voulu qu'il soit abaissé. La question est uniquement établie entre deux pavillons personnels: l'un que la reine voulait elle-même; l'autre que l'amiral Dupetit-Thouars imposait. M. de Morny a dit qu'il est français. Nul ne peut le dire, être engagé ni sur le pavillon français, ni sur le pavillon du protectorat. En aucun

cas, aucun pavillon, dont l'honneur nous intéresse directement, ne s'est trouvé compromis.

Il faut donc, permettez-moi de le dire, écarter toutes ces considérations qui ne touchent en rien au fond de la question.

J'arrive à une considération plus puissante, à mon avis, plus décisive, que l'honorable M. Mermillod a indiquée tout à l'heure, et qui est plus grave qu'il ne l'a lui-même indiquée.

On a beaucoup dit que c'était ici une question anglaise, que l'Angleterre et la France se combattaient, là se disputaient l'influence dans les mers du sud.

Il y a quelque chose de vrai. L'avènement de la France dans les mers du sud, son établissement ont été en effet regardés avec un oeil de sollicitude, et peut-être de quelque jalousie.

Mais il y a là quelque chose de plus grave. Ne vous y trompez pas: la force la plus vive, la plus active qui réside aujourd'hui dans l'Océanie, n'est la force religieuse; c'est la force religieuse qui est la plus puissante principe de développement que l'Europe ait porté dans cette partie du monde.

Et quand je dis la force religieuse, je ne dis pas seulement la force religieuse protestante, je dis aussi la force religieuse catholique. Ces archipels sont couverts de missionnaires catholiques en même temps que de missionnaires protestants.

On a parlé plusieurs fois, dans cette discussion, de missionnaires anglais résidant à Taïti, et nous leur avons promis, garanti, et nous devons leur permettre et leur garantir liberté, protection, sécurité; nous l'avons fait; et je n'hésite pas à dire que le gouvernement anglais a pleine confiance dans notre parole.

Mais cette parole, que nous avons donnée, nous avons à la demander aussi pour nous. A la Nouvelle-Zélande, par exemple, ce sont des missionnaires catholiques qui ont pénétré les premiers, qui se sont établis; c'est un évêque français qui est à la tête des missions, avec beaucoup d'activité et de succès.

Déjà plus de vingt mille naturels ont été convertis au catholicisme, dans la Nouvelle-Zélande; ils sont sous l'autorité anglaise. Nous avons besoin qu'ils soient protégés, soutenus, qu'ils jouissent de la liberté, de la même liberté, de la même sécurité que nous garantissons aux missionnaires anglais à Taïti.

Partout, messieurs, dans cette Océanie, dans tous ces archipels, la religion catholique et la religion protestante sont à côté l'une de l'autre: toutes deux se propagent en même temps; l'une et l'autre sincères, convaincues, ardentes; l'une et l'autre faisant des prosélytes; qui dans leur naturel inculte, irrédéli, sauvage, deviennent bien vite ardens et fanatiques.

Croyez-vous, messieurs, qu'il soit facile de maintenir, dans ce travail commun et simultané de deux grandes croyances religieuses qui se répandent sur un nouveau monde, l'ordre, l'harmonie, la paix; croyez-vous qu'il ne soit pas bien facile que la lutte, l'hostilité, la guerre sortent d'un pareil mouvement?

C'est un beau spectacle que celui que ces missions donnent en ce moment, travaillant paisiblement, à côté l'une de l'autre, librement et charitablement, à la propagation de la foi chrétienne. C'est un beau spectacle, c'est un spectacle difficile, délicat, périlleux, qui ne peut durer qu'à la condition qu'il sera protégé par la bonne intelligence, par l'harmonie des deux grands gouvernemens au nom desquels ces missions s'exercent.

Le jour où entre ces deux grands gouvernemens la bonne intelligence aura cessé, où l'harmonie aura disparu; le jour où la dissidence politique viendra se placer à côté de la rivalité religieuse; ne vous y trompez pas, messieurs, du milieu de cet océan il sortira des tempêtes; il sortira de ces missions religieuses, catholiques et protestantes, il sortira de ces populations sauvages dont elles se sont emparées, des principes de querelles, de discordes, des causes de guerre que toute la sagesse de notre continent aura grand'peine à contenir.

Messieurs, si vous voulez que cette œuvre solennelle et que, pour mon compte, je trouve aussi salutaire que belle, si vous voulez qu'elle réussisse, qu'elle continue, appliquez-vous à maintenir, entre les deux grands gouvernemens dont il s'agit, la bonne intelligence et l'harmonie. Et lorsque ces deux gouvernemens sont d'accord sur ce point-là, lorsqu'ils se proposent l'un à l'autre, dans les contrées dont je parle, toutes les libertés, toutes les garanties dont l'œuvre que je rappelle a besoin, ne souffrez pas qu'il dépende de la volonté d'un homme, d'un marin, quelque honorable, quelque courageux, quelque dévoué à son pays qu'il soit (et ce n'est pas moi qui refuserai à M. l'amiral Dupetit-Thouars aucun de ces mérites); ne souffrez pas, dis-je, qu'il dépende de la volonté d'un seul homme de venir troubler une pareille œuvre, de venir détruire un pareil spectacle, et rompre, entre les deux grands pays qui se donnent la bonne intelligence et l'harmonie dont son succès et sa durée dépendent.

Voilà la question, voilà, permettez-moi de le dire, les grands côtés politiques de la question.

J'arrive à la proposition de l'honorable M. Ducos et à toute proposition analogue.

Messieurs, nous ne demandons rien à la chambre l'approbation formelle et officielle de ce que nous avons fait; nous l'avons fait sous notre responsabilité, nous en venons dire les motifs à la chambre; chacun de nous reste dans son droit, dans sa situation. C'est un acte qui commence; l'avenir montrera si nous avons eu pleinement raison de l'accomplir; nous restons dans notre responsabilité, la chambre reste dans son droit d'examen et de critique; nous ne demandons rien de plus.

Mais voici ce qu'on vous demande: on vous demande de blâmer ce que nous avons fait, et de le blâmer d'une manière obscure, détournée, passez-moi le mot, hypocrite. Nous ne demandons, nous, aucune approbation.

Quant à moi, je dis nettement le sens que j'attache à la proposition de M. Ducos, le sens que nous y attachons mes collègues et moi. C'est un blâme détourné, implicite, indirect; nous ne pouvons ni ne voulons l'accepter.

Nous entendons pratiquer notre politique, à Taïti comme ailleurs, sous notre complète responsabilité, et sans en éviter en aucune façon la discussion. Nous n'entendons pas accepter notre responsabilité dans une situation ambiguë, équivoque et compromise.

On nous aura l'honneur de siéger sur ces bancs sans avoir reçu de la chambre une de ces censures indirectes qui ébranlent le pouvoir, on nous ne continuerons pas d'y siéger.

Bourse d'Amsterdam, du 2 mars.

L'aspect des fonds hollandais était aujourd'hui en général moins ferme. Mais par contre, les fonds étrangers étaient très-vendus et des achats assez considérables se sont effectués dans ces fonds; on disait qu'un courrier avait apporté la nouvelle d'une hausse qu'ils auraient éprouvée à la bourse de Londres. Les portugais étaient également plus fermes.

L'aspect en Amérique, et Grèce continue d'être fort agréable. Cours de l'Argentine prêt à garantir 2 1/2 à 3 1/2 %; prol. 3 1/2 %; escompte 2 1/2 %.

Derrière prêt à 5 1/2 %; 5 1/2 %; 5 1/2 %; 5 1/2 %; 100 %; Société de Commerce à 4 1/2 %; Ardoin 2 1/2 %.

SOCIÉTÉ DES EFFETS PUBLICS, A QUATRE HEURES ET DEMI.

Amsterdam, dimanche 3 mars.

Quelques ventes qui se sont opérées aujourd'hui en intégrales ont de nouveau imprimé le cours de ce fonds de r. p. c. On disait que différentes pétitions avaient été adressées à la première chambre des États-Généraux pour la prière de ne point adopter la loi sur l'impôt. Les transactions dans ce fonds étaient très-animées.

Les fonds espagnols ne se sont pas maintenus à leur dernière hausse. 2 1/2 % 55 1/2 %; 1/2 %; 1/2 %; 1/2 %; 1/2 %; 100 %; Société de Commerce 141, Ard. 2 1/2 %.

(Handelsbl.)

EXTÉRIEUR.

AUTRICHE.

VIENNE, 21 février. La grave maladie du roi de Suède occupe particulièrement la basse classe de notre population. C'est qu'à son nom se rattache une émeute populaire qu'il a soulevée en 1797, lorsqu'il était ici ambassadeur de la république française; c'est la seule dont le souvenir se soit perpétué dans tous les faubourgs de cette capitale. On sait que Bernadotte avait fait arborer un grand drapeau tricolore sur son palais. Le peuple fut outré de cette audace, et, en moins de deux heures, les faubourgs se remplirent de patriotes, qui entrèrent de force dans l'hôtel de l'ambassadeur et arrachèrent le drapeau. Peu de personnes ignorent sans doute de quelle manière Bernadotte fut alors soustrait à une mort certaine. Son libérateur fut l'empereur François, qui se fraya un passage à travers la multitude, et entra dans l'hôtel de l'ambassadeur. A la vue de son souverain, le peuple fit retentir l'air de cris d'enthousiasme, et l'on eut le temps de sauver Bernadotte. L'émeute fut calmée sur-le-champ.

Que les temps sont changés! Le turbulent républicain d' alors termine sa carrière comme le plus sage des rois, admiré de son peuple et de l'Europe, et le mot d'un philosophe célèbre « pour être un bon et grand monarque, il faut avoir été élevé à l'école de la république » s'est confirmé d'une manière éclatante dans la personne de ce souverain. Le roi Charles Jean XIV est grand croix de l'ordre de Marie-Thérèse; l'empereur François lui passa lui-même autour du cou cette décoration sur le champ de bataille de Leipsig en l'embrassant et en lui disant: « Mon cousin, nous sommes de vieilles connaissances. » L'empereur François avait une profonde estime pour ce prince.

GRÈCE.

MUNICH, 22 février. Le contenu de toutes les lettres qui sont arrivées d'Athènes hier (en date du 9 février), avec le dernier paquebot n'est point satisfaisant. La formation d'un nouveau ministère échouait constamment contre les cabales de Metaxas; Kolettis se refusait de plus en plus sérieusement à exercer une influence sur l'administration en se chargeant d'un portefeuille; Mavrocordatis perdait, comme on dit, en popularité. La nomination de ce dernier pour être ministre conduisait infailliblement à l'extrême; cela est d'autant plus certain qu'on attribuait généralement à son influence et aux moyens de son parti, l'impossibilité d'arriver à une résolution définitive touchant l'admission aux droits de citoyen de ceux qui ne sont point indigènes ou dont la langue est étrangère, malgré de longs et orageux débats sur ce sujet. Lorsqu'on manque de toutes ressources pécuniaires, lorsque la nation elle-même et ses représentans sont divisés en une infinité de partis qui se font la guerre et menacent d'une dissolution générale, un homme même doué de talent et de caractère aura peine à se soutenir à la tête d'un ministère.

Le mouvement du commerce dans l'intérieur, qui, à une époque assez récente, avait considérablement repris, se trouvait dernièrement dans un tel état de stagnation, et tout possesseur d'argent comptant le retenait si fortement, qu'à cet égard il régnait un besoin extrême. Qu'on ajoute à cela un hiver d'une rigueur tout-à-fait insolite. La nature, écrit un correspondant, semble vouloir, par de violents orages et sur terre et sur mer, lutter d'efforts avec les orages politiques. Tant que Salergis ne sera pas délaissé du gouvernement, c'est-à-dire, tant qu'il recevra de quoi payer ses soldats, autant il demeurera fidèle au gouvernement, et les troupes à lui-même. Mais où prendre l'argent à une époque où il y en a tant d'autres qui veulent être payés?

M. Mavrocordatis a donné sa démission des fonctions de ministre plénipotentiaire près le Sultan Abdul-Medjid, par suite d'une étrange réforme faite à son insu dans le tout personnel de cette mission par M. le président du conseil, ministre des affaires étrangères.

ITALIE.

TURIN, 16 février. On mande de Gènes que les tentatives faites dans le but d'engager le bey de Tunis à retirer la défense relative à l'exportation du blé, ont échoué de nouveau. En attendant, notre flotte va se réunir à Cagliari; on croit qu'elle sera prête pour l'Afrique au commencement de mars, à moins qu'il n'arrive un contre-ordre. M. le chevalier Mamelli a été nommé au commandement en chef de la flotte en remplacement de M. Courtois. On dit que la plupart des vaisseaux de guerre destinés à l'expédition sont dans un assez mauvais état.

SUISSE.

BALE-CANTONS. Le landrath de ce canton vient de refuser la naturalisation demandée au nom du noble Herwegh, attendu que les papiers qui lui ont été soumis n'étaient pas en règle. C'est le gouvernement wurtembergeois qui n'a pas voulu délivrer les papiers nécessaires, d'où l'on conclut, non sans raison, qu'il tient à conserver son ressortissant.

PRUSSE.

BERLIN, 25 février. Les mois passés ont été le chemin de fer rhénan qui attirait surtout l'attention de nos hommes d'état et des spéculateurs; mais depuis peu il s'est opéré un revirement en faveur de la ligne de Düsseldorf à Elberfeld. On doit l'attribuer

à l'arrivée en cette ville de députations qui viennent solliciter la concession des voies en projet d'Elberfeld à Dortmund, de Dusseldorf à Hasselt d'une part, et à Arnhem de l'autre. Il est incontestable que l'établissement de ces trois lignes exercerait la plus heureuse influence sur le chemin de fer de Dusseldorf à Elberfeld; mais à en juger par des renseignements que nous tenons de très-bonne source, le gouvernement prussien n'est guère disposé à consentir la construction d'un rail-way de Dusseldorf à Sittard. La loi de 1842 sur les chemins de fer prouve, que le ministre n'est pas d'avis de favoriser une ligne de parallèle à celle du Rhin, et que, sans aucun doute, lui ferait une concurrence redoutable.

Du reste, la ligne de Dusseldorf n'a pas besoin d'être favorisée aux dépens d'un rail-way voisin; car elle a par elle-même un bel avenir. Le prolongement du chemin de fer d'Amsterdam à Arnhem et son rattachement à la ligne prussienne est un fait d'une portée immense. La Prusse et la Hollande ont ouvert des négociations, par suite desquelles une société déjà formée obtiendra probablement la concession d'un embranchement entre Arnhem et Dusseldorf. De cette façon, l'Allemagne sera mise en communication directe avec les ports de mer de la Hollande, dont on pourra se promettre d'heureuses suites.

On écrit de la même ville :
Il y a quelque temps, on s'entretenait des démarches actives que les agents anglais ont faites lors de la dernière conférence du Zollverein, afin d'empêcher toute augmentation de droit sur les marchandises anglaises. Maintenant, les journaux anglais nous apprennent que les négocians de la ville de Glasgow ont envoyé une adresse à sir Robert Peel tendant à le prier d'intervenir auprès des états du Zollverein pour que les droits sur le fer et le coton anglais ne fussent pas augmentés. Le premier ministre leur a répondu que le gouvernement britannique avait déjà fait toutes les démarches que l'on puisse faire, sans blesser une puissance amie indépendante. On ajoute même que l'on n'a épargné à cette occasion à faire valoir tout ce qui pouvait avoir quelque influence sur la Prusse. Cette dernière y aurait fait une réponse très-décisive, en disant que les mesures à prendre à cet effet, dépendaient uniquement des besoins de l'industrie des états de l'union douanière.

S. M. le roi n'a pas quitté la chambre depuis quelques jours pour cause d'indisposition, mais il paraît qu'on n'émettra point de bulletins.

On assure que S. M. a eu un accès de rougeole, semblable à celui qu'a eu la reine, mais plus léger encore, et qu'il sera dans peu tout à fait rétabli.

ANGLETERRE.

Londres 29 février. La question de la réduction de l'intérêt sur le 3 1/2 d. occupe vivement les spéculateurs et les porteurs de ces titres. Les opinions sont divisées sur la probabilité de cette mesure. On dit qu'elle ne sera pas présentée au parlement dans cette session; d'autres disent qu'elle aura lieu, mais que la réduction proposée ne sera que d'un quart. Les fréquentes entrevues du chancelier de l'échiquier avec le gouverneur de la banque d'Angleterre ne doivent pas être étrangères à cette importante question. Un journal anglais dit pouvoir assurer que le gouvernement demandera aux chambres un prolongement de la loi de 1842, mais que d'un autre côté il abandonnerait le projet de réduction de rente du 3 1/2 p. c.

On écrit de Portsmouth, le 28 février: Le nouveau vaisseau de 90, l'Abdon, doit se rendre à Lisbonne pour stationner dans le Tage et protéger au besoin les intérêts anglais si les troubles du Portugal prenaient plus de gravité.

La frégate de 50, l'Amérique, a été mise en commission samedi à Devonport, elle sera à son bord le pavillon du successeur du colonel Gordon dans le commandement de nos forces navales dans l'Océan pacifique; le capitaine John Gordon, frère du comte d'Aberdeen, doit commander cette frégate.

La frégate de 50, l'Indivictive, qui devait revenir en Angleterre, est retenue dans l'Océan pacifique par suite des actes de l'amiral français à l'égard des îles de la Société.

A la date du 24 octobre, le contre-amiral Thomas était à Valparaiso.

De 1^{er} mars. La reine et le prince Albert arriveront demain dans l'après-midi au palais de Buckingham.

La chambre des lords n'a eu hier qu'une fort courte séance; elle ne s'est occupée d'aucun objet important. A la chambre des communes une motion présentée par le colonel Rawdon, à l'effet d'exprimer un blâme direct sur la conduite du gouvernement d'Irlande à l'occasion de la proclamation relative au meeting de Clontarf, a été rejetée par 90 voix contre 62. Le reste de la séance a été employé à la discussion de projets d'intérêt purement local.

ESPAGNE.

MADRID, le 24 février. On s'attend à chaque instant à recevoir la nouvelle de la reddition d'Alcázar et de Carthagène, serpillées de très-près. La révolte n'a pas trouvé de sympathies, et le mouvement insurrectionnel est concentré dans ces places.

Le décret d'organisation du conseil-d'état n'attend, pour paraître officiellement, que la reddition des deux places bloquées. Le gouvernement a dit-on, le projet de procéder aussi après la pacification opérée, à une nouvelle division territoriale. Les préfectures provinciales seraient organisées à l'instar des préfectures et sous-préfectures en France.

L'armée doit subir aussi une grande modification; l'armée active sera renforcée de quelques bataillons de ligne, ce qui n'empêchera pas de réduire de 240 millions de réaux le budget de la guerre. Le ministre de la guerre et les autres membres du conseil ont déjà approuvé ces projets de réduction.

Deux lignes télégraphiques doivent être établies, la première d'Iran à Cadix, et la deuxième de l'Océan à la Méditerranée, c'est-à-dire, de la Corogne à Barcelone.

Le *Heraldo* du 24 février félicite sincèrement le gouvernement d'avoir rétabli le tribunal de la Rote et de s'être occupé des intérêts spirituels de l'Espagne; il conserve l'espoir que les différends de la Péninsule avec le Saint-Siège seront bientôt aplanis.

Le ministre des finances vient de faire publier dans la *Gazette* de ce jour, le décret relatif à l'affermage du tabac. Depuis longtemps on s'occupait de cette grande affaire, pour laquelle plusieurs compagnies nationales et étrangères se sont présentées dans le but de traiter directement avec le gouvernement. On lui avait offert de lui acheter le tabac aux enchères. Le projet des motifs de la loi est en général des

renseignemens fort utiles et indique la pensée dominante du ministre, de donner au crédit de l'Espagne à l'étranger toute l'extension possible.

Les principales conditions de cette adjudication sont :
1^o Que la ferme du tabac sera adjugée pendant dix années consécutives à partir du 1^{er} mai de cette année.
2^o Que la compagnie adjudicataire payera 75 millions par an au trésor sans aucune réduction et fera une avance de 50 millions remboursables dans les cinq dernières années du contrat.
3^o Que l'un des principaux motifs du gouvernement en faisant ce contrat étant d'assurer solennellement le paiement des intérêts du 3 p. c., tout le produit de cette entreprise devra être versé par les contractans dans la caisse d'amortissement, afin d'éviter que les fonds ne soient distraits de leur destination unique. Le gouvernement s'oblige à ne rien changer à ces dispositions et le directeur de la caisse d'amortissement est personnellement responsable de l'application desdits fonds au paiement des intérêts de la rente 3 p. c.

PORTUGAL.

LISBONNE, 21 février. L'insurrection militaire et septembriste qui a éclaté le 5, touche à sa fin. L'immense majorité de l'armée est demeurée fidèle au gouvernement; et, quant au peuple, il a gardé une absolue neutralité. Les découvertes auxquelles ont conduit les nombreuses arrestations qui ont été opérées, démontrent qu'un vaste complot était tramé depuis longtemps pour le renversement de Costa Cabral. Tous les septembristes marqués et sont plus ou moins compromis. Le télégraphe joue continuellement et les nouvelles qu'il apporte de l'intérieur sont satisfaisantes. Les rebelles, après avoir opéré divers mouvemens, ne trouvant point de sympathie dans le peuple et craignant d'être cornés par les forces que le gouvernement envoyait contre eux, se sont renfermés dans Castello Branco.

Le 14, le comte Bomfim, dont la conduite avait témoigné de ses hésitations, est venu se mettre à leur tête. Il a publié aussitôt la proclamation suivante :

« Habitans de Lisbonne et soldats de la garnison,
J'ai pris le commandement d'une division qui se présentera bientôt devant la capitale, bien décidée à obtenir la réalisation de la promesse sacrée qui nous fut faite le 10 février 1842, à savoir, que des modifications devenues nécessaires seraient faites à la charte.

Portugais! les braves qui m'accompagnent sont vos amis et vos compagnons d'armes, ils respectent tous et veulent la charte constitutionnelle de 1826; mais comme vous, ils ont été trahis. Une promesse nous a été faite qu'on a violée de toutes les manières. Bientôt tout le royaume sera en armes contre une faction qui trompe la reine et ne prend soin que de ses propres intérêts.

La charte n'existe plus: Costa Cabral est le seul pouvoir dans l'état. Aux armes! braves camarades; unissez vos efforts aux nôtres. Mettons fin au despotisme qui nous opprime, et que notre cri de ralliement soit: La charte constitutionnelle, la reine libre de toute contrainte, et la fidèle exécution de la promesse du 10 février 1842.

Quartier général d'Alcázar, le 14 février 1844.
On ne comprend pas comment le comte Bomfim qui avait hésité à se placer à la tête des rebelles lorsque l'insurrection avait quelque chance de succès, l'a fait quand tout espoir semblait s'évanouir. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a profité des pouvoirs extraordinaires dont les chambres l'ont investi pour arrêter le mouvement à son origine. Tous les jours et même la nuit on fait des visites domiciliaires jusque dans les maisons des étrangers établis à Lisbonne.

Il y a quelque temps le gouvernement espagnol avait réclamé, en termes assez énergiques, l'expulsion de M. Olozaga du territoire portugais. On répondit pas un refus positif à cette demande, en ajoutant que le personnage en question serait surveillé de près. Cependant M. Olozaga voulut partir pour l'Angleterre où il se croyait sans doute plus en sûreté. Il se disposait à s'embarquer sur le paquebot qui part aujourd'hui, mais sur la promesse faite par le gouvernement espagnol qu'il était prêt à coopérer activement à dompter l'insurrection, si de son côté le gouvernement portugais voulait se saisir des papiers de M. Olozaga et les lui faire parvenir, le gouvernement portugais a accepté le marché; le domicile de l'ancien tuteur de la reine d'Espagne a été violé, en son absence, et on s'est emparé de tous les papiers qui peuvent le compromettre lui ou d'autres personnages en Espagne.

P. S. — Il court divers bruits sur l'insurrection; les uns disent que les insurgés se sont réfugiés sur le territoire espagnol; d'autres, au contraire, qu'ils ont été rejoints par le 1^{er} régiment, fort de 700 hommes. On ajoute que le gouvernement, qui n'est pas sûr de la fidélité des troupes, hésite à les mettre en présence des rebelles. Quoi qu'il en soit, depuis plusieurs jours, on n'a publié aucune dépêche sur la situation des insurgés ni sur les mouvemens des troupes envoyées contre eux, ce qui serait d'un assez mauvais augure.

FRANCE.

PARIS, 2 mars. Tous les ambassadeurs des cours étrangères ont expédié hier sur des courriers extraordinaires pour faire connaître à leurs gouvernemens respectifs le vote de la chambre. Ce matin tous les télégraphes sont en mouvement pour apprendre aux départemens le nouveau triomphe de M. Guizot. De nombreuses patrouilles parcouraient hier au soir tous les quartiers de Paris.

On lit dans le *Journal des chemins de fer*: On assure que des membres de la chambre des députés, en assez grand nombre pour former la majorité, se sont réunis, sous la présidence de l'un d'eux, pour arrêter la marche à suivre à l'égard des différens projets de chemins de fer qui devront être soumis à l'examen des chambres pendant le cours de la session. Le résultat de ces conférences aurait été, d'après nos renseignemens, la confirmation pure et simple de la loi du 11 juin 1842, et portant l'exclusion de tout projet qui ne serait pas conforme aux bases de cette loi, ainsi que la résolution de repousser tout projet de loi qui se présenterait isolément et ne comprendrait qu'une partie des lignes dont l'exécution immédiate a été ordonnée par la loi du 11 juin.

Dans sa séance du 2 mars, la chambre a entamé la discussion du rapport de M. Allard, relatif aux fortifications de Paris. Elle a successivement entendu MM. Lherbette, Chabaud-Latour et de Tocqueville. Il n'est pas de doute que les conclusions de M. Allard ne soient adoptées.

Koninkl. Nederd. Schoucburg
Op dingsdag den 5 Maart 1844.
(GEENE DIPLOMA'S OF VRIJBILJETTEN GANGBAAR.)
TER BENEFICE VAN DE DIRECTIE
De Schipbreuk der Medusa
Metodisch in vijf bedrijven.
De aanzooging precies ten ZES uren.

Théâtre-Royal-Français.
Jeudi 7 mars. (Représentation N^o 109.)
Le Guitarrero.
Opéra comique en trois actes, paroles de M. Scribe, musique de M. F. Halévy.
Un Divertissement,
Arrangé par M. Bolzquet, Maître de Ballet.
Ordre du spectacle; 1^o Le Guitarrero. 2^o Le Divertissement.
On commencera à SEPT heures.

SOCIÉTÉ DES BATEAUX A VAPEUR
d'Amsterdam.
SERVICE ENTRE AMSTERDAM ET HAMBURG EN CORRESPONDANCE DE LUBECK & ST. PETERSBOURG.
Travaille sur 32 heures.
Départs :
d'Amsterdam le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 }
de Hambourg le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 } de chaque mois.
Le premier départ pour cette année aura lieu le 5 mars 1844.

Cours des Fonds Publics.
Bourse d'Amsterdam du 3 Mars.

	Int.	COURS 1 ^{er} MARS	OUVERT.
Dette active.	5	100 1/2	100 1/2
Dito d'Id.	2 1/2	55 1/2	55 1/2
Dito des Indes	5	99 1/2	99 1/2
Syndicat	4	94 1/2	94 1/2
Dito	3 1/2	89 1/2	89 1/2
Société de Commerce	4 1/2	142 1/2	144 1/2
Dito nouvelle	4 1/2	101	101
Emprunt de 1836	4	—	—
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	—	—
Dito de Harlem	4 1/2	90 1/2	90 1/2
Dito de Rotterdam	4 1/2	90 1/2	90 1/2
Act. du lac de Harlem	5	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816 5	—	109	109
Dito dito 1826 & 1829 5	—	109	109
Inscript. au Grand Livre	6	—	—
Certificats au dit	6	—	—
Dito inscriptions 1831 & 1833 6	—	99 1/2	99 1/2
Emprunt de 1840	4	—	—
Id. chez Stieglitz et Comp. 4	—	90 1/2	90 1/2
Passive	5	—	—
Dette différée à Paris	—	—	—
Deffered	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Ardoins	5	21 1/2	22 1/2
Obligations Goll. & Comp. 5	—	—	—
Dito métalliques	5	—	—
Dito dito	2 1/2	—	—
Incriptions au Grand-Livre 3	—	—	—
Actions 1836	—	—	—
Emprunt à Londres 1824	—	80 1/2	80 1/2
Id. id. 1843	—	78 1/2	78 1/2
Obligations à Londres	2 1/2	46 1/2	47

Bourse de Paris du 1^{er} Mars.

	Int.	COURS 1 ^{er} MARS	OUVERT.
Cinq pour cent	—	126 65	126 65
Trois pour cent	—	82 45	82 45
Emprunt Ardoins	—	98 1/2	98 1/2
Anc. différés	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—
Passive	—	5 1/2	5 1/2
Certificats Falconet	—	102 60	102 60
Dette active	2 1/2	55 1/2	55 1/2
Dito	5	104	104
Dito	3	—	—
Banque belge	—	—	—
Obligations de la Banque	—	—	—

Bourse d'Anvers du 3 Mars.

Métalliques, 5 % . — Naples, 5 % . — Ardoins, 5 % 21 1/2 .
Dette différée ancien, 7 1/2 . — Passive, 5 % . — Lots de Hesse, 3 % .
après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 21 1/2 A. 1^{er} P. — Coupons, 3 % .

Bourse de Londres du 1^{er} Mars.

3 % Consol. 97 1/2 . — 2 1/2 % Holl., 54 1/2 . — 5 % 101 1/2 . — 5 % (N. Emp.) . — Esp. 5 % 25 1/2 . — Id. 3 % 5 1/2 . — Port. 5 % 45 1/2 . — Id. 5 % . — Russes, 4 % .

Escompte: Sur Amsterdam, à vue 12 1/2 % . à 3 mois 12 à 14 1/2 % . sur Rotterdam 12 à 14 1/2 % .

Bourse de Vienne du 25 Février.

Métalliques, 5 % 111 1/2 . — Dito, 4 % 100 1/2 . — Dito, 3 % 77 1/2 . — de 1834, 151 . — Actions de la Banque 1632 .

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lage Nieuwstraat.
Dépôt-général à Amsterdam chez M. SOLOVEVOLD etc.
Boursesteeg; et à Rotterdam, chez S. VAN RUYN SNOEK, Hoofde